

La Caisse des Retraites des Employés continue à fonctionner d'une manière satisfaisante. A partir du premier Juillet prochain, c'est-à-dire dix ans après sa fondation, la Caisse des Retraites pourra, d'après ses règlements, commencer l'octroi de pensions aux Employés de la Caisse d'Economie, y ayant droit.

Le 25 Février dernier la mort a enlevé un de vos Directeurs en la personne de Monseigneur Benjamin Paquet, Protonotaire Apostolique, qui pendant plus de dix ans a été un des administrateurs de la Caisse.

Doué d'une haute et belle intelligence, d'un jugement solide, d'un esprit aussi large qu'éclairé, et bien initié aux transactions financières, Monseigneur Paquet a rendu à notre Institution des services précieux, aussi sa mort est pour la Caisse d'Economie une perte très-sensible.

Monsieur l'abbé Louis H. Paquet a été choisi par le bureau de direction pour remplacer le regretté défunt.

Avant de clore notre rapport nous sommes heureux d'offrir à tous nos Employés, nos remerciements, pour leur zèle à promouvoir les intérêts de notre Institution.

Le tout humblement soumis.

E. W. MÉTHOT,

*Président.*

Québec, 18 Juin, 1900.